

Cérémonie des Vœux aux forces vives du Val d'Oise

Dôme de l'ESSEC

Jeudi 31 janvier 2013

Seul le prononcé fait foi

Comme vous le savez bien, dans les discours publics, il est classiquement fait un assez large usage de citations empruntées différents domaines des Arts.

Je voudrais faire une sorte d'exception en citant cette fois Monsieur Claudy Lebreton qui est présentement le Président socialiste du Conseil général des Côtes d'Armor et Président de l'Assemblée des Départements de France.

Monsieur Lebreton a en effet écrit le 7 janvier dernier un courrier à l'ensemble des Présidents de Conseils généraux qui nous a tous frappé par son contenu. Il y est principalement question des mécanismes de répartition des fonds de la péréquation départementale, et je ne vais évidemment pas citer ce courrier *in extenso* sous peine de vous faire mourir d'ennui. Mais les expressions employées par Monsieur Lebreton, qu'on a connu, et c'est un euphémisme, plus enthousiaste dans ses commentaires de l'action de ses amis du gouvernement, méritent tout de même d'être relevées.

Je le cite :

« Les départements ruraux sont en colère, et les départements urbains insatisfaits (...) je les comprends. »

« Je regrette profondément que le Gouvernement et le Parlement ne nous aient pas écoutés. »

« L'année 2012 s'est mal terminée. (...) J'espère que 2013 sera meilleure ».

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce qu'écrit le Président socialiste de l'Assemblée des Départements de France tout juste 8 mois après l'élection présidentielle.

Son amertume est compréhensible, car, dès juillet, l'annonce du gel des dotations de l'Etat aux collectivités jusqu'en 2017 avait été un premier coup dur rapide. Je fais observer que, compte tenu de l'inflation, ce gel correspond en réalité à une baisse sensible des recettes des collectivités pour les 5 années à venir. Et voilà qu'en septembre on nous annonce carrément une diminution supplémentaire des transferts sur les exercices 2014-2015. Le coût de cette seule mesure pour les collectivités est de 2,25 milliard d'euros. 2,25 milliards d'euros. C'est considérable.

Et quand l'Etat assèche les finances des collectivités locales, chacun comprend bien que cela signifie moins de services publics de proximité au bout de la chaîne.

Je ne sais pas si cela consolera mon collègue Lebreton, mais il n'est pas le seul à être un peu déçu et à s'interroger sur le sens de la politique du gouvernement en direction des territoires.

Comme je vous ai promis de faire court, je passe rapidement sur la réforme des rythmes scolaires, qui vient d'entraîner une manifestation des professeurs, et qui va obliger les collectivités à engager de nouveaux crédits alors que par ailleurs on les invite fermement à la maîtrise de leurs dépenses en taillant dans leurs dotations. Comprenez qui pourra.

Je passe aussi rapidement sur la pantalonnade des Etats Généraux de la Démocratie Territoriale d'octobre dernier. En guise de concertation, voilà la Ministre en charge qui déclare benoîtement à un grand

quotidien national, une semaine avant le rendez-vous, que, je la cite, « le projet de loi est déjà écrit, il est prêt ».

Il est vrai que devant le tollé suscité par ces propos pour le moins maladroits, le texte de loi a été remis en discussion. La procédure a d'ailleurs pris tellement de retard qu'on nous annonce maintenant une adoption, si tout va bien, au mieux, avec un peu de chance, pour la fin 2013.

Espérons que ce surcroît de temps qu'on accorde bon gré mal gré à la discussion et à la réflexion permettra que l'on incorpore dans le projet de loi une mesure qui n'y figure toujours pas.

Je veux parler bien sûr du tant attendu mécanisme de compensation par l'Etat des dépenses engagées par les Conseils généraux pour le règlement des 3 allocations de solidarité, APA, PCH et RSA. Là encore, le mal est connu depuis longtemps et pour l'instant, le moins qu'on puisse en dire est qu'on ne prend pas le chemin de la guérison. Oh, le Président de la République a bien promis à Claudy Lebreton, le 22 octobre dernier, la création d'un groupe de travail pour que le gouvernement commence à y réfléchir. Cela me fait penser à Clémenceau, qui disait : « quand je veux enterrer un problème, je crée une commission ». Et puis, croyez-le ou non, la première réunion de ce groupe de travail a eu lieu... le 28 janvier, soit lundi dernier, soit la bagatelle de 3 mois après la promesse présidentielle. Nous ne partageons pas la même acception du mot « urgence »...

En attendant, on préfère bricoler dans la plus totale opacité les règles de péréquation pour colmater les brèches chez les collectivités amies qui se sont lourdement endettées, Seine Saint Denis en tête. Cela ne me console pas vraiment de savoir qu'on en est réduit à déshabiller Patrick du 92 pour habiller Stéphane du 93.

Tout cela ne règle pas sur le fond l'effet de ciseaux, ce nœud coulant, cet écart mortel que tout le monde connaît entre les dépenses obligatoires des départements au titre de la solidarité nationale et leurs compensations financières par l'Etat. Ecart qui, je le rappelle, est de 100 millions d'euros par an en défaveur du Conseil général.

Je le dis tout net : si le projet de loi à venir ne réglait pas définitivement pas le problème, il ne mériterait pas cette appellation pompeuse d'« Acte III de la décentralisation ». Ce serait plutôt l'« Acte de décès des territoires » qu'il faudrait l'appeler. Car sans les Conseils généraux, et c'est particulièrement vrai ici en Val d'Oise, il n'y aura plus de développement des territoires.

Comment restaurer la confiance, encore, quand les députés de l'actuelle majorité à l'Assemblée Nationale tentent un coup de force et adoptent nuitamment et sans évidemment aucune concertation un amendement qui ôte au département du Val d'Oise la maîtrise de l'Etablissement Public Foncier Départemental pour le fondre de force dans un établissement régional ?

Heureusement, cette initiative parlementaire est restée pour l'instant sans suite, mais je voudrais si vous me le permettez développer un petit peu car le décryptage de cette tentative de hold-up législatif sur l'EPFVO apporte un éclairage sur le débat en cours sur la création de la fameuse autorité régionale du Logement.

Il y a en Ile de France 3 Etablissements Publics Fonciers Départementaux. Dans les Hauts de Seine, les Yvelines, et le Val d'Oise. Et un Etablissement géré par la Région qui intervient sur le territoire de l'Essonne, du Val de Marne, de Seine et Marne, de Seine Saint Denis, et de la Ville de Paris. Cet Etablissement Régional dispose de plus de moyens financiers et d'un plus grand territoire d'intervention que les 3 Etablissements Fonciers Départementaux réunis. Et pourtant, ces 3 Etablissements Publics Fonciers de proximité démontrent qu'ils font mieux, et avec moins, que l'Etablissement Régional, qu'ils permettent la construction de plus de logements, qu'ils participent mieux à la lutte contre la pénurie.

Et on nous dit que la création d'une autorité du Logement recentralisée au niveau régional serait le remède absolu ? Je n'en crois pas un mot !

Au début de ce débat sur l'autorité régionale du Logement, j'avais tendance à croire que c'était la Région qui, étant insatisfaite de son seul pouvoir de programmation via un SDRIF par parenthèse totalement inadapté aux réalités locales et auquel le Conseil général vient d'ailleurs de donner un avis défavorable à l'unanimité des votants, que donc c'était la Région qui cherchait à s'accaparer un pouvoir d'exécution de ses diktats via cette autorité régionale dotée de moyens financiers et de coercition accrus.

Mais depuis les récentes déclarations de l'actuel Maire de Paris, qui manifestement se verrait bien Président d'une nouvelle couche du mille feuille francilien que l'on appellerait la Métropole et qui chapeauterait l'autorité régionale du Logement, je ne sais plus très bien quel plan de carrière, celui du Président de la Région ou celui du futur-ex Maire de Paris cette autorité doit en définitive servir. Ce dont je suis sûr en revanche c'est qu'on est bien loin de la Crise du Logement et des préoccupations de nos populations.

Sur le sujet de cette métropole francilienne qui a bien du mal à émerger, sur son projet, sa place dans la concurrence mondiale des villes, il est un enjeu sur lequel je voudrais pousser un cri d'alarme.

Et il s'agit bien sûr du Grand Paris. Voilà un projet visionnaire qui avait su insuffler la confiance et mettre en branle toutes les bonnes volontés. Et voilà maintenant que le métro express du Grand Paris, qui est un des moteurs essentiels du projet, des projets, se retrouve sur la sellette.

Dans le Val d'Oise, nous n'étions déjà pas très bien dotés dans ce nouveau réseau. Une seule desserte de prévue, la branche de la ligne dite rouge qui doit relier La Défense, premier centre d'affaire national, et Roissy, premier aéroport continental. Excusez du peu. Et voilà que la Ministre en charge du Grand Paris, qui, cela n'aura échappé à personne, s'est toujours montrée sceptique voire opposée au projet lorsqu'elle siégeait à la Région Ile de France, commande un rapport qui nous indique brutalement que cette branche La Défense-Roissy n'est pas prioritaire, et qu'elle verra le jour, éventuellement, au début des années 40.

Pourtant, la liaison La Défense-Roissy n'est en rien un investissement démesuré et non rentable à destination des seuls « businessmen » internationaux. Il ne faut pas confondre cette ligne rouge avec le projet Charles de Gaulle Express. Les deux ne sont pas interchangeables.

Tous les projets de développement économique et social de l'Est du Val d'Oise dépendent de la réalisation du tronçon La Défense-Roissy via la future gare de Pleyel sans rupture de charge pour les usagers. On parle de dizaines de milliers d'emplois à venir pour ce territoire qui compte, je ne le dirai

jamais assez, trois des quatre communes les plus défavorisées de l'Ile de France : Sarcelles, Villiers Le Bel, Garges Les Gonesse...

Les populations de ces communes n'attendent pas seulement de l'Etat et du Gouvernement qu'ils lui fournissent à crédit des emplois jeunes ou autres emplois d'avenir. Elles attendent de l'Etat qu'il engage son crédit pour l'avenir des emplois.

Je me battraï pour faire passer ce message, et je suis heureux de voir que, dans ce combat, l'ensemble des élus du Val d'Oise sont à l'unisson, toutes tendances politiques confondues. Cette belle unanimité démontre que le projet du Grand Paris ne saurait être balayé d'un trait de plume ministériel.

En vérité, parmi tous ces débats, un seul progresse, même si cette progression n'est pas exempte de couacs.

Ce texte qui avance plus vite que tous les autres malgré le cavalier seul des socialistes, notamment au Sénat où il a été rejeté récemment, ce texte qui fait l'objet de toutes les attentions du pouvoir exécutif, vous l'aurez reconnu, c'est la réforme électorale !

Ce qu'on nous prépare est un véritable tripatouillage qui va faire quasiment disparaître de l'Assemblée départementale la représentation de 70% du territoire de notre département, au profit, je vous l'accorde, d'une meilleure représentation de sa population concentrée dans les centres urbains. Mais c'est grave car la spécificité de la ruralité ne sera désormais prise en compte qu'à la portion congrue.

Ce qui est tout aussi grave, c'est l'abaissement prévu du seuil de qualification au second tour des élections qui ne sera plus de 12,5% des inscrits comme précédemment, mais de 10%. Le Parti Socialiste joue ici à un de ses jeux favoris, faire monter le Front National pour faire barrage à la droite républicaine. C'est une trahison et un scandale que je dénoncerai comme il se doit à chaque fois que j'en aurai l'occasion.

Voilà, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, le legs de cette année 2012 et le contexte en cette nouvelle année.

J'ai essayé de démontrer que sur tous ces sujets cruciaux, et il y en aurait d'autres, les choses patinent et que nous faisons du surplace. J'ai pu vous paraître un peu vindicatif, mais une nouvelle fois, Monsieur Lebreton, que je citais tout à l'heure, pense et écrit la même chose que ce que je dis sur un certain nombre de sujets. L'unanimité du Conseil général et de ses partenaires communaux et intercommunaux, toutes tendances confondues, sur le Grand Paris, démontre également que ce n'est pas qu'un problème entre la gauche et la droite. Le front du refus du mode de scrutin pour les élections départementales en est une autre illustration... Nous ne sommes pas systématiquement dans un schéma droite contre gauche...

Je suis convaincu en réalité qu'il y a un ras le bol général à constater un immobilisme mortifère sur les sujets sérieux, immobilisme qui contraste singulièrement avec cet empressement suspect sur des sujets parfaitement secondaires comme les réformes électorales.

A tout cela, le Conseil général veut opposer depuis mars 2011 la vérité et la responsabilité. Nous continuerons en 2013. Nous continuerons, en 2013, à protéger l'essentiel, à protéger les Valdoisiens qui souffrent des effets d'une Crise qui persiste.

Nous continuerons en 2013 à préparer l'avenir de ce département, car nous croyons plus que jamais au rôle du Conseil général, à la connaissance des territoires que permet sa proximité. Nous travaillerons, en 2013, à la protection, à l'avenir, au plus proche des Valdoisiens.

Depuis mars 2011, nous empruntons ce chemin de vérité et de responsabilité.

Nous parions sur la vérité et le sens des responsabilités des Valdoisiens quand nous décidons de réajuster la fiscalité départementale sur le foncier bâti, jusque là exceptionnellement basse. Cette décision, nous ne l'avons pas prise de gaîté de cœur. Il n'a jamais été dans ma philosophie ni dans celle de mes amis, la stabilité de plus de 10 années de la fiscalité départementale avant la Crise le démontre, il n'a jamais été dans ma philosophie d'augmenter la pression fiscale.

En 2011 et 2012, les 910 millions d'euros de dette et les 30 millions d'impasses budgétaires légués par nos prédécesseurs et ne nous ont pas laissés le choix. Ce qui ne nous a pas empêchés de travailler immédiatement à un plan d'économie d'une ampleur inédite pour le Conseil général. Nous avons annoncé 40 millions d'euros d'économie en année pleine d'ici à la fin 2014. Et bien nous n'avons pas traîné en route car fin 2013 le niveau des économies devrait s'élever à 37,7 millions d'euros, contre 16,7 millions à la fin 2012.

Notre plan d'économie étant parfaitement bien exécuté, nous n'aurons pas à recourir à une hausse de taxe foncière en 2013, malgré les difficultés persistantes que j'ai évoquées précédemment et auxquelles j'ajoute la terrible chute de nos recettes de fiscalité indirecte, et particulièrement des droits de mutation qui, suivant le marasme du marché de l'immobilier, seront en régression de 57 millions d'euros cette année par rapport à 2011, soit une baisse de 44%. Moins 44% sur une part représentant 15% de nos recettes de fonctionnement. C'est considérable. Mais malgré ces difficultés nous n'augmenterons donc pas le taux de la taxe foncière en 2013, et nous atténuerons aussi fortement le recours à l'emprunt qui, je le redis, a bondi de 2008 à 2011 de 62% pour frôler le milliard d'encours, ce qui est là aussi considérable. Nous avons également conduit depuis 2011 une réorganisation des services du Conseil général de grande ampleur qui a trouvé son achèvement au cours de l'année 2012. Ainsi, l'administration a également participé à l'effort, et a su remettre en question son mode de fonctionnement, qui colle désormais mieux aux attentes des Valdoisiens. Je voudrais l'en remercier et saluer devant vous les agents du Conseil général qui font vraiment un travail exceptionnel, je le dis sans emphase aucune.

Ce plan d'économie et cet effort de rationalisation de l'organisation des services, étaient absolument nécessaires. Nous les avons menés à bien.

Je sais que vous êtes nombreux ici à lire la presse. Et bien je suis fier que le Conseil général ne corresponde pas à la caricature qui est faite des collectivités dépensières, dispendieuses, gourmandes en personnel, en frais de communication et en petits fours.

Les divers classements parus en 2012 révèlent ainsi que le Conseil général arrive en 4^{ème} position des départements qui dépensent le moins en matière de personnel en euros par habitants. Il est le 8^{ème} département le moins gourmand en frais de communication. Le moins dépensier et de loin, de l'Ile de

France. Et puisqu'on est dans le registre des confidences, je signalerais que certains des frais rattachés à la Présidence ont chuté de 73%, oui, de 73%, depuis que je suis en fonction.

Alors, permettez-moi d'estimer que du point de vue de l'exemplarité, de la vérité, de la responsabilité au service de l'intérêt général, notre institution n'a de leçon à recevoir de personne.

Si je suis soucieux de cet exemple que le Conseil général, son administration, ses élus, doit offrir aux Valdoisiens, je ne perds pas non plus de vue de façon plus prosaïque l'intérêt qu'il y a de maîtriser et même de réduire nos dépenses de fonctionnement. C'est bel et bien pour restaurer l'épargne du Conseil général, son autofinancement, pour continuer à investir en recourant le moins possible à l'emprunt dont j'ai dit qu'il avait trop été sollicité dans un passé récent.

Devant les conditions toujours extrêmement dégradées d'accès au crédit bancaire classique, nous ne sommes pas restés les bras ballants l'an dernier. Nous avons lancé le Conseil général dans l'accès aux marchés obligataires. Nous venons de boucler une première émission, et nous avons obtenu des crédits sur 10 et 11 ans à des taux historiquement bas, de l'ordre de 3%.

Pour cela nous avons dû en passer par la fameuse procédure de notation et l'agence Fitch Ratings nous a attribué la meilleure note possible sur le crédit de court terme et un AA- pour le long terme, ce qui correspond à un 17/20. C'est, et je cite là le rapport de l'agence, malgré « un endettement élevé » et une situation budgétaire tendue, que « les fondamentaux économiques solides » de notre territoire et notre politique responsable nous permettent d'obtenir cette bonne note qui nous fait aujourd'hui contourner l'obstacle de la raréfaction du crédit bancaire en obtenant des volumes d'emprunts raisonnables et peu coûteux en terme de service de la dette.

Protéger les Valdoisiens, c'est remplir à fond nos compétences, et d'abord en matière d'accès et de retour à l'emploi.

A cet égard, l'Assemblée départementale fait du développement économique sa priorité, et c'est d'ailleurs une des principales raisons de notre rejet du SDRIF. Cette politique publique est insuffisamment prise en compte par la Région dont elle est pourtant censée être une des compétences principales. Le malthusianisme congénital d'une partie de la majorité régionale n'y est sans doute pas pour rien.

Pour remédier à cela, et dans le cadre de la clause de compétence générale, le Conseil général s'investira encore fortement en 2013 pour le dynamisme de notre économie locale. Cela passera par une attention toute particulière envers nos PME innovantes, et un soutien renforcé à la recherche et développement.

Cela passera aussi bien sûr par le maintien de nos liens forts avec le tissu de l'enseignement supérieur, les universités, les Grandes Ecoles, le PRES Université Paris Grand Ouest.

Pour la formation et l'accès à l'emploi des plus jeunes Valdoisiens, le Conseil général mise sur le dispositif EVA. En 2013, le Conseil général se fixe l'objectif de 1000 jeunes aidés pour une formation, un logement ou un permis de conduire, qui sont autant de sésames quand on cherche un travail. D'un montant pouvant aller jusqu'à 1500 euros, les bourses EVA seront encore en 2013 un vrai coup de pouce pour les jeunes qui veulent s'insérer professionnellement.

Nous renforcerons encore en 2013 nos relations avec l'Asie. 2012 marquait le 25^{ème} anniversaire de notre partenariat avec la ville d'Osaka au Japon, partenariat qui a apporté au tissu économique de notre département plus de 60 entreprises nipponnes sur les quelques 400 qui sont installées en France. Au vu de ces résultats tout à fait remarquables, l'Assemblée départementale a décidé de nouer de nouveaux liens avec la Chine et particulièrement avec la province de Jiangsu. Nous espérons bien rééditer avec nos amis chinois la même réussite que nous connaissons avec nos amis japonais.

C'est également en assumant une politique d'insertion et de retour à l'emploi forte que le Conseil général protégera les Valdoisiens en 2013.

Nous consacrerons ainsi 146 millions d'euros pour le versement du RSA, soit un effort supplémentaire de 7,2% par rapport à l'an passé. Nous sommes également en train de travailler à la consolidation de notre Plan Départemental d'Insertion : renforcement des politiques d'insertion territoriales, renforcement des liens entre les bénéficiaires et les entreprises, via notamment l'instauration des clauses d'insertion sociales dans nos marchés publics, renforcement de l'offre de formation, réflexion sur les modes de garde d'enfants pour les femmes isolées... Nous privilégierons la connaissance du terrain et la proximité en 2013.

Je n'oublie pas la protection des personnes âgées et de l'Enfance, auxquelles le Conseil général apportera des crédits à hauteur de plus de 200 millions d'euros, soit 4% de plus que l'an passé.

Protéger les Valdoisiens, en 2013, c'est aussi assumer une politique du Logement adaptée. Nous souhaitons donner plus de force pour cela à l'outil départemental qu'est Val d'Oise Habitat. Comme c'est la période des vœux, je souhaite aussi que nous puissions engager dès cette année, avec les Conseils généraux de l'Essonne et des Yvelines, et avec l'Etat, une départementalisation de l'activité de l'OPIEVOY, office d'habitat dont le gigantisme n'est pas adapté aux besoins de proximité qu'expriment les locataires et que nous défendons également.

Protéger les Valdoisiens en 2013, c'est aussi la politique menée en matière d'Education dans nos collèges, de soutien renouvelé du Conseil général aux transports scolaires malgré les augmentations des tarifs imposés par le STIF. Je me félicite particulièrement de l'avancement du Plan Numérique des Collèges qui poursuivra sa progression en 2013.

Protéger les Valdoisiens, c'est encore notre politique en matière d'Environnement. Vous avez pu voir au travers du petit film de tout à l'heure quelques unes de nos réalisations de l'année écoulée. Je suis fier de l'exemplarité du Conseil général dans la prise en compte de ces enjeux.

C'est aussi notre travail avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours que je veux saluer pour son sens des réalités financières et surtout pour son engagement, je dirais même son dévouement, au service de la sécurité des Valdoisiens.

Protéger les Valdoisiens, c'est aussi les aider à s'épanouir autrement. La récente et brillante deuxième place de Florent Amodio au championnat d'Europe de patinage artistique symbolise à mes yeux la réussite de ce soutien quotidien que le Conseil général apporte au monde du Sport. C'est également le cas

en matière culturelle puisque notre bibliothèque départementale vient d'être primée au niveau national pour sa grande capacité d'innovation au service de l'accès à la culture pour tous.

Protéger les Valdoisiens, c'est encore notre engagement en faveur de l'Egalité des Chances, en faveur de l'Egalité entre les Hommes et les Femmes, et dont j'ai souhaité qu'il soit matérialisé par la création d'une nouvelle délégation au sein de l'Assemblée départementale. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous au mois de mars qui sera le mois de l'Egalité des Chances en Val d'Oise.

Enfin, notre politique en matière de Handicap symbolisera en 2013 notre volonté de combiner la protection des Valdoisiens et la préparation de leur avenir.

2013 verra en effet l'inauguration de la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées, tout près d'ici, au sein même du Conseil général. Cette réalisation est, sans mauvais jeu de mot, une pierre angulaire du mandat qui nous a été confié en mars 2011. Là encore, je suis fier que le Conseil général se mobilise derrière ce double objectif de protection et de préparation de l'avenir au service d'un public qui mérite toute notre attention.

Enfin, pour préparer cet avenir, le Conseil général restera en 2013 fidèle à sa vocation d'aménageur du territoire départemental et poursuivra sa politique d'investissement et d'équipement.

Citons, parmi les grandes réalisations dans lesquelles nous nous investirons en 2013, la poursuite de l'Avenue du Parisis, surtout dans l'Est du département, avec la poursuite des travaux entre la RD 370 et la RD84 à Gonesse, l'engagement de la très attendue déviation d'Arthies, le démarrage de la non moins attendue mise à 2 fois 2 voies de la RD 902 à Roissy En France, l'arrivée du tramway T5 à Garges Sarcelles après celle du T2 à Bezons en toute fin d'année dernière... Le nouveau collège du Parisis à Herblay...

Vous le voyez, la liste est longue et je vais m'arrêter là, même si j'aurais bien pris le temps de parler de nos co-investissements aux côtés des communes et des intercommunalités que nous augmenterons en 2013 de 7% par rapport à ce que nous avons financé en 2012. J'aurais aimé détailler également l'avancement du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique et le déploiement de la fibre optique dans les zones d'activités du département dès 2016 puis dans tout le Val d'Oise pour 2020, chantier là aussi majeur et qui a connu de grandes avancées en 2012. Mais nous réunirons très prochainement tous les acteurs et toutes les personnes intéressées. Ce sera l'occasion de reparler de tout cela à fond.

Voilà, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, l'ensemble des éléments que je tenais à partager avec vous.

Même si j'aurais voulu aborder encore bien d'autres sujets, j'ai déjà été bien long, alors, si vous me le permettez, je vais terminer sur un vœu : en ce début d'année bien incertain sur bien des points, je souhaite que nous sachions nous rassembler, que nous sachions additionner nos forces, nous retrouver les manches, et faire de 2013 une année utile pour le Val d'Oise et pour la France.

Excellente année à tous !